



UNE OFFRE PATRIMONIALE CLÉ EN MAIN ISR¹

APPROCHE ISR¹

Développement durable appliqué à la finance.

UNE SÉLECTION VIA DES CRITÈRES EXTRA-FINANCIERS² :

Environnementaux

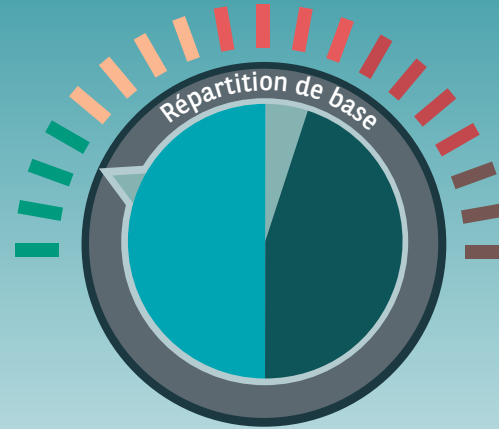


De gouvernance

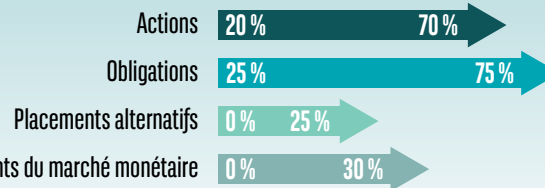
Sociaux

DONNER DU SENS À SON ÉPARGNE

Allocation flexible adaptée en fonction du contexte de marché



Flexibilité d'investissement



Generalpart 1 World Sustainable

POURQUOI INVESTIR ?



Épargne responsable³



Gestion multi-actifs et flexible



Diversification internationale



Sélection de fonds et de trackers ISR¹ innovants

1. Investissement Socialement Responsable.
2. ESG = Environnement, Social et Gouvernance. Les évaluations ESG s'appuient sur la méthodologie propriétaire de BNPP AM qui intègre les 3 aspects d'E, S & G.
3. Ce fonds a une proportion minimale de 35% de ses actifs considérés comme des investissements durables au sens du règlement SFDR.

CREATIVE SERVICES BNPP AM - 2023 - P1601063

BNP Paribas Asset Management Luxembourg SA est une société de gestion agréée suivant le chapitre 15 de la loi du 17 décembre 2010 et un gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs agréé suivant la loi du 12 juillet 2013 supervisée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) sous les n° S00000608 et A00000763 respectivement, constituée sous forme de société anonyme, ayant son siège social au 10, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, RCS Luxembourg B27605, et son site web : www.bnpparibas-am.com (ci-après la « Société »). Cette publicité a été rédigée et est publiée par la société de gestion de portefeuille. Les opinions exprimées dans cette publicité constituent le jugement de la société de gestion de portefeuille au moment indiqué et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Avant de souscrire, l'investisseur doit lire la version la plus récente du prospectus et du document d'information clé (DIC), disponibles dans la langue du pays dans lequel l'organisme de placement collectif/instrument financier est autorisé à la distribution et/ou en anglais le cas échéant, sur le site suivant, rubrique « nos fonds » : www.bnpparibas-am.com. Vous pouvez obtenir, en cliquant ici : www.bnpparibas-am.fr/investisseur-professionnel/synthese-des-droits-des-investisseurs un résumé des droits des investisseurs en français. BNP Paribas Asset Management Luxembourg SA peut décider de cesser la commercialisation des instruments financiers, dans les hypothèses visées par la réglementation applicable. « L'investisseur durable d'un monde qui change » reflète l'objectif de BNP Paribas Asset Management Luxembourg SA d'inscrire le développement durable dans le cadre de ses activités, sans pour autant que tous les produits gérés par BNP Paribas Asset Management Luxembourg SA ne relèvent de l'article 8, ayant une proportion minimale d'investissements durables, ou de l'article 9 du Règlement Européen 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR). Vous trouverez plus d'information sous le lien www.bnpparibas-am.com/en/sustainability

UNE OFFRE PATRIMONIALE CLÉ EN MAIN ISR¹

Generalpart 1 World Sustainable

LES RISQUES :

Risque lié aux actions : les placements en actions sont exposés à d'importantes fluctuations des cours, notamment imputables aux mauvaises nouvelles concernant l'émetteur ou le marché.

Risque de crédit : risque de dégradation de la signature d'un émetteur ou sa défaillance pouvant entraîner une baisse de la valeur des instruments financiers qui lui sont associés.

Risque de taux : les taux d'intérêts sont influencés par différents éléments et événements tels que les politiques monétaire, les taux directeurs, l'inflation etc. Il est demandé à l'investisseur une attention particulière sur le fait qu'une hausse des taux d'intérêt signifie une baisse de valeur des investissements en obligations et autres titres de créances.

Risque de contrepartie : lié à la capacité de la contrepartie sur les marchés de gré à gré à respecter ses engagements tels que le paiement, la livraison ou le remboursement.

Risque lié aux instruments dérivés : l'utilisation de produits dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

Risque de liquidité : le fonds peut vouloir vendre un actif financier à un moment souhaité et avoir des difficultés en raison d'un manque d'acheteurs. Ceci peut également avoir un impact sur la valeur du fonds.

Risque de change : les fluctuations des taux de change peuvent affecter la valeur des parts du fonds, à la hausse comme à la baisse.

Risque de perte en capital : la valeur des investissements et les revenus qu'ils génèrent peuvent enregistrer des hausses comme des baisses et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas l'intégralité de leur placement.

Risque lié à la prise en compte de critères ESG : L'absence de définitions et de labels communs ou harmonisés concernant les critères ESG et de durabilité au niveau européen peut entraîner des approches différentes de la part des sociétés de gestion lors de la définition des objectifs ESG. Cela signifie également qu'il peut être difficile de comparer des stratégies intégrant des critères ESG et de durabilité dans la mesure où la sélection et les pondérations appliquées à certains investissements peuvent être basées sur des indicateurs qui peuvent partager le même nom mais ont des significations sous-jacentes différentes. Lors de l'évaluation d'un titre sur la base de critères ESG et de durabilité, la société de gestion peut également utiliser des sources de données fournies par des prestataires de recherche ESG externes. Compte tenu de la nature évolutive de l'ESG, ces sources de données peuvent pour le moment être incomplètes, inexactes ou indisponibles. L'application de normes de conduite responsable des affaires ainsi que de critères ESG et de durabilité dans le processus d'investissement peut conduire à l'exclusion des titres de certains émetteurs. Par conséquent, la performance du FCP peut parfois être meilleure ou moins bonne que la performance d'OPC dont la stratégie est similaire.

1. Investissement Socialement Responsable